



POSTULER

CADRE CHARGÉ DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE L'ADOPTION *EN CHARGE DES SECTEURS DE SUD-LOIRE ET ROMORANTIN*

(Cadre d'emplois des **attachés territoriaux** ou des **conseillers territoriaux socio-éducatifs**)

IDENTIFICATION :

- **Localisation fonctionnelle** : Direction Générale Adjointe des Solidarités
- **Rattachement hiérarchique** : Direction Enfance Famille
- **Affectation** : Service de l'aide sociale à l'Enfance - Cité administrative – Porte D – 34 avenue Maunoury – 41000 BLOIS
- **Taux du poste** : 100 %
- **N° poste** : 00640
- **Contrat à durée déterminée de 6 mois**

MISSIONS PRINCIPALES :

Le cadre chargé de la protection de l'enfance met en œuvre la politique départementale de protection de l'enfance. Il / elle veille au bien-être, au développement et à la sécurité des mineurs en danger ou accueillis en famille d'accueil ou en établissement. Il / elle doit être en mesure de prendre les décisions importantes en matière de protection de l'enfance. Il / elle assure l'encadrement hiérarchique des assistants familiaux. Il / elle représente le Président du Conseil départemental auprès des différentes instances judiciaires : parquet, juge des enfants, juge des affaires familiales, juge des tutelles...

■ Décisions et mise en œuvre de placement sur un territoire défini

- Définir le lieu de placement des mineurs en lien avec le Service Accueil Familial Enfance et le chef de service ASE,
- Décider des prises en charge financières en lien avec le projet de l'enfant et de sa famille,
- Décider l'orientation lors des réunions d'orientation et/ou d'actualisation dans le cadre de mesures judiciaires,
- Exercer, au nom du Président du Conseil départemental, l'autorité parentale dans les situations de tutelle et délégation d'autorité parentale,
- Représenter le Président du Conseil départemental auprès des différentes instances judiciaires : parquet, juge des enfants, juge aux affaires familiales, juge des tutelles, cour d'appel.

■ Conception et mise en œuvre du projet individuel des enfants confiés dans un cadre judiciaire

- Décider des actes importants de la vie quotidienne de l'enfant, après avis technique du Responsable du Service Territorial Enfance-Famille et du psychologue dans le respect de l'autorité parentale,
- Établir le lien avec les établissements d'accueil,
- Recueillir les informations et événements importants de la vie de l'enfant,
- Assurer la coordination des partenaires de l'Aide Sociale à l'Enfance,
- Négocier les moyens à mettre en œuvre,
- Garantir le projet individuel de l'enfant et de la famille.

■ Participer à la Politique départementale en matière de Protection de l'Enfance et de la Famille

- Repérer les acteurs mobilisables dans le cadre d'un projet de développement social,
- Contribuer à l'élaboration de la politique en matière de protection de l'enfance et participer aux travaux du schéma enfance famille.

MISSION COMPLÉMENTAIRE

■ PARTICIPATION AUX ASTREINTES

- Assurer des astreintes de nuit et de week-end, selon l'organisation planifiée, pour décision de prise en charge d'enfants confiés.

COMPÉTENCES REQUISES :

Savoir-faire	Savoir-être	Connaissances
<ul style="list-style-type: none">- Appliquer la législation et la réglementation en vigueur- Mettre en œuvre les procédures- Gérer un projet- Analyser une situation avec recul- Identifier les risques dans les situations- Mobiliser et convaincre- Coordonner une réunion- Échanger avec ses partenaires- Encadrer une équipe	<ul style="list-style-type: none">- Appétence pour l'action sociale- Autonomie- Qualités relationnelles- Qualités rédactionnelles- Disponibilité- Capacité d'écoute- Esprit d'analyse et de synthèse- Esprit d'initiative- Capacité de négociation et de modération- Réactivité- Prise de recul- Rigueur- Sens des responsabilités- Sens de l'organisation- Secret professionnel	<ul style="list-style-type: none">- Connaissances du système de protection de l'enfance, des procédures judiciaires et de l'adoption- Connaissances du cadre législatif de la protection de l'enfance- Connaissances des établissements et services- Techniques d'encadrement- Instances décisionnelles

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Titulaire du permis B
- Nombreux déplacements
- Expérience dans le domaine de la protection de l'enfance requise

CV et lettre de motivation obligatoires, les candidatures incomplètes ne seront pas étudiées

POSTULER